

OMNIUM DE LA VILLE DE COLMAR

Mémorial Oscar Rothfuss

REGLEMENT 2008

L'ENTENTE CYCLISTE COLMAR, organise les 27 et 28 JUIN 2008, au vélodrome du Ladhof, une course sur piste, intitulée : OMNIUM DE LA VILLE DE COLMAR - Mémorial Oscar Rothfuss.

La compétition est ouverte aux JUNIORS, ESPOIRS, SENIORS et MASTERS. Seize à Vingt deux coureurs Allemands, Suisses et Français (selon les candidatures reçues) seront sélectionnés par les organisateurs. Les droits d'engagement sont de 5,5 euros par soirée. Les six premiers au classement général du GP de Colmar 2008 sont sélectionnés d'office, mais devront néanmoins faire acte de candidature. Les candidatures devront être adressées pour le 15 Juin à :

ENTENTE CYCLISTE COLMAR
BP 90113
68017 COLMAR Cedex

Ou :

info@eccolmar.net

Le classement général sera établi par addition des points obtenus à chacune des épreuves, selon le barème d'attribution suivant :

- 1^{er} 12 points
- 2^{ème} 10 points
- 3^{ème} 8 points
- 4^{ème} 7 points
- 5^{ème} 6 points
etc. jusqu'au 10^{ème} 1 point.

Les éventuels ex aequo seront départagés par le nombre de 1^{ères} places, puis de 2^{èmes} et ainsi de suite.

La dotation globale de l'épreuve est de 600 euros dont 150 euros pour le vainqueur.

Des épreuves d'encadrement, sans incidence sur le classement général seront proposées et ouvertes indifféremment aux coureurs hors sélection et aux sélectionnés. Ces épreuves seront dotées de prix sur place (30 euros pour chaque épreuve). Une course à l'Américaine (dotation de 300 euros) sera disputée en clôture et les coureurs sélectionnés s'engagent à y participer.

Des épreuves d'encadrement en vélo de piste seront également proposées aux coureurs cadets.

Les engagements seront à adresser à l'adresse ci-dessus ou se feront sur place. Les droits d'engagement sont, de 5,5 euros par soirée pour les juniors, espoirs, seniors et masters et de 3,9 euros pour les cadets.

Tout point non prévu par le présent règlement sera tranché par le collège des commissaires.